



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Paris, le 30/11/2020

*Service du pilotage et de l'évolution des services
Sous-direction de l'innovation pédagogique et
collaborative (IPEC)*

Affaire suivie par : Elodie Texier-Pauton
elodie.texier-pauton@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 81 95 47
Courriel : marches.ipecc.spes.sg@developpement-
durable.gouv.fr

OBJET : CONSULTATION POUR UNE INTERVENTION SUR LA BIODIVERSITE URBAINE ET
L'ORGANISATION ET L'ANIMATION D'UNE VISITE DE TERRAIN

Contexte et enjeux

La prestation attendue dans cette consultation se réalisera dans le cadre d'une formation de 3 jours sur la Nature en Ville pour un public d'agents de l'Etat et des collectivités. Le programme prévisionnel est en pièce annexe.

I - Cahier des charges

1-Objet de la consultation

Le prestataire interviendra dans le cadre de la formation « **Nature en ville à l'échelle du quartier : recommandations pour une ville durable** » qui aura lieu du 07 au 09 avril 2021 (ou, plus tard, en 2021, si les conditions sanitaires ne le permettent pas) au Ministère de la transition écologique, dans l'Arche de la Défense.

Cette formation répond **aux objectifs** suivants :

- Rappeler les grands enjeux et principes de la "nature en ville" à l'échelle du quartier
- Connaître les étapes clefs pour une démarche d'intégration de la nature en ville dans les projets d'aménagement
- Mettre en lien les outils de l'urbanisme opérationnel et la démarche d'intégration de la nature en ville
- Échanger entre cultures professionnelles de l'urbanisme, de l'aménagement, de la nature en ville, et partager des recommandations sur la ville durable

2 - Prestation attendue

La prestation consistera en :

- **une intervention de 2 heures, le 07 avril matin, en salle** devant 16 stagiaires sur le thème de la **biodiversité urbaine, il s'agira d'aborder les thèmes suivants :**
 - o **Concept théorique de la biodiversité dont continuités écologiques**
 - o **Services écosystémiques**
 - o **Exemples d'intégration de la nature en ville dans les projets d'aménagements et démarche de planification urbaine (outils opérationnels)**
- une brève **introduction** à la visite de l'après-midi, la distribution d'un support incluant documents, plans, illustrations est attendu.
- **l'organisation et l'animation d'une visite de terrain le 07 avril après midi** pour illustrer la présentation de la matinée. La visite de terrain devra permettre de visualiser des actions et projets exemplaires et pédagogiques sur le thème de la gestion de l'eau, du sol, de la végétation en faveur de la biodiversité du paysage et du cadre de vie.
La présence d'un ou plusieurs acteurs (urbaniste, aménageurs, élus, habitants...) pour commenter le projet/actions avec une vision métier différente est vivement souhaitée.
La visite de terrain devra avoir lieu à une heure maximum en transport en commun depuis la Défense.

Détails de la prestation

Cette prestation aura pour objet la question de l'intégration de la nature en ville dans les projets de quartiers durables.

L'intervention en salle sur le thème de la biodiversité urbaine présentera les concepts théoriques et des illustrations d'intégration de la nature dans les projets urbains: du diagnostic à la gestion (dont continuités écologiques et services écosystémiques),

L'intervention comprend **un temps d'échange interactif** avec les stagiaires, dont la forme est laissée libre à l'intervenant. Un support d'intervention illustré sera produit pour cette intervention et diffusé aux stagiaires.

La visite de terrain doit permettre aux stagiaires d'acquérir les notions suivantes :

- la définition d'un projet de quartier durable et ses différentes phases de mise en œuvre
- les grands principes à retenir pour intégrer la nature en ville- la mise en œuvre de ces principes dans le processus de projet (du diagnostic à la gestion). Une attention particulière sera portée à l'explication de la mise en œuvre des diagnostics écologiques (sol, inventaires faune, flore...)
- des retours d'expériences concrets de projets similaires menés et de bonnes pratiques

Un **support papier illustré** sera produit pour cette visite et diffusé aux stagiaires lors de l'introduction.

3 - Public cible

Le public cible est mixte, composé d'agents de l'Etat et des collectivités, en charge de thématiques variées (urbanisme, aménagement, biodiversité, espaces verts).

4 – Livrables attendus

Le candidat retenu réalisera les prestations précisées dans le cahier des charges avec les livrables suivants :

- Un support d'intervention illustré sera produit pour l'intervention de 2 heures (type diaporama)
- Un support papier illustré sera produit pour cette visite et diffusé aux stagiaires lors de l'introduction.

5 – Forme du contrat

Les prestations donneront lieu à un contrat à prix forfaitaires (2H en salle, introduction et organisation de la visite)

6 – Délai d'exécution de la prestation

La prestation aura lieu le 7 avril 2021 ou sera décalé si la situation sanitaire le demande.. Le prestataire s'engage à être disponible à cette date. Si un report devait avoir lieu, le délai d'exécution serait le 31 décembre 2021.

II - Règles de la consultation

1- Liste des documents à présenter par les candidats (exemples) :

- A- la proposition d'intervention (contenu, méthodes, outils) avec le calendrier prévisionnel ;
- B- la présentation de la structure et des intervenants (avec CV et références) ;
- C- la décomposition du prix global et forfaitaire (prix HT, TVA et TTC en euros) en détaillant les différents aspects de la prestation :
 - la préparation (temps passé et coût)
 - la mise à disposition d'outils, incluant les licences pour les outils numériques
 - les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration éventuels
 - la préparation des supports pédagogiques et méthodologiques
 - l'animation

2 – Pondération des critères de jugement des offres

- la qualité et la pertinence de la proposition d'intervention sur les documents demandés au 1a = (25%)
- la méthodologie jugée sur le document demandé au 1a = (30%)
- les références jugées sur les documents demandés au 1b = (10%)
- le prix jugé sur le document demandé au 1c = (35%)

3 – Négociation

L'acheteur se réserve la possibilité de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des offres initiales sans négociation. Mais si le représentant du pouvoir adjudicateur négocie avec les candidats ayant présenté une offre, cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

4- Conditions d'exécution des prestations

La prestation fera l'objet d'un contrat signé entre l'IPEC et le(la) candidat(e) retenu(e). Les prestations, les livrables attendus et les conditions financières seront contractualisés dans le contrat à bons de commande.

5- Délai de réponse

Ces propositions seront envoyées, au plus tard le 31 janvier 2021 par courrier électronique à l'adresse suivante : marches.ipecc.spes.sg@developpement-durable.gouv.fr

Un accusé réception sera adressé en retour par courriel à l'adresse de l'expéditeur.